

*Extrait de: L'Architecture, tome premier, par  
Philibert De L'Orme, conseiller et aumônier  
ordinaire du roi (extraits du neuvième livre)*



*Date: 1567*

*Conversion effectuée par J.Jumeau  
pour le Musée virtuel du chauffage Ultimheat*

*J'avais délibéré de donner fin à ce premier tome et volume d'Architecture, au huitième livre précédent, après y avoir ajouté quelque chose pour les cheminées et leurs ornements, mais plusieurs de mes amis ne l'ont trouvé bon, et m'ont instamment sollicité de faire encore un neuvième livre pour la façon des cheminées, et de leurs manteaux, ouvertures, tuyaux et ornements tant intérieurs, que extérieurs: sans y omettre la pratique de pouvoir tellement dresser et construire les cheminées, que elles ne soient sujettes à rendre fumée dedans les maisons..... Les premières cheminées qui ont été faites en France avec mesures et quelques raisons, ont été celles que j'ai fait faire au château de S. Maur des Fossé près Paris: qui sera dit sans aucune jactance. Vous en verrez ci-après une semblable, seulement par ses pieds droits et manteau, ainsi qu'on le nomme. Mais pour entrer en matière, je vous avertirai tout premièrement, qu'il faut prendre les largeurs qu'on doit donner aux cheminées, suivant la grandeur des lieux auxquels on les veut mettre: et notez, s'il vous plaît, que pour une salle il les faut toujours ériger au milieu: j'entends au milieu du pignon muraille qui fait la séparation des salles et chambres. Si vous êtes contraint de les mettre sur la longueur de la salle par les côtés, faites qu'elles soient au milieu entre les croisées, ou entre les portes s'il s'en trouve deux: pour autant qu'il n'y a rien si laid, ni si mal plaisant à voir quand on entre dans une salle, qu'une cheminée étant à côté ou près d'un angle, ou bien d'une fenêtre, ou sur un côté plus haut que l'autre. Au contraire, il ne faut ériger les cheminées des chambres au milieu des faces des dites chambres, mais bien les tirer plus à côté, pour donner espace et largeur suffisante à la place du lit, et de la chaire qui doit être auprès, et un autre petit espace pour la ruelle. Telle largeur doit être communément de neuf pieds pour le moins aux chambres moyennes, qui ont de vingt à vingt-deux pieds de large, et pieds à celles de 24.....*

*Nous parlerons des cheminées propres pour les médiocres logis, qui ne sont ne trop grands, ni trop petits: comme pourrait être celui de Saint Maur des Fossés (dont nous avons souvent parlé) auquel les salles se trouvent avoir*

vingt-quatre pieds de large sur quarante de longueur. Je désirerais qu'en tels logis l'ouverture des cheminées ne fût que de six pieds, entre les pieds droits dans œuvre: et de quatre et demi de hauteur jusqu'au manteau: et trois pour le plus de saillie, depuis le contre-cœur de la cheminée, jusqu'au-devant du pied droit. Quant aux cheminées qu'on voudrait faire au deuxième, troisième et quatrième étages des logis, ainsi qu'on les fait en divers lieux, si vous y êtes contraints, vous mettrez la première dans l'épaisseur du mur, le plus avant que vous pourrez, afin qu'elle ne soit tant en saillie et hors du mur: et lui donnerez pour sa saillie depuis le contre-cœur jusqu'au-devant des pieds droits, deux pieds et demi: et à la deuxième qui est au-dessus, deux pieds un quart: puis à la troisième, deux pieds. Telles mesures se doivent donner selon les logis, et grandeurs d'iceux.....

*Singuliers moyens pour empêcher que les cheminées ne rendent fumée dedans les maisons.*

### *Chapitre 7*

J'ai expérimenté une chose être fort bonne pour garder qu'il ne fume en une salle, ou chambre, c'est de mettre les cheminées dedans le mur tant autant que faire se peut. Qui est aussi chose fort à propos, pour faire que les cheminées ne donnent empêchement dans les salles. Je trouve d'avantage qu'en faisant bas les manteaux des cheminées, cela sert qu'elles ne soient sujettes à fumée, et que le visage ne soit offensé en le chauffant. Outre ce elles rendent ainsi plus de chaleur dans le logis, pour avoir les pieds droits aussi avancés que le manteau: Lesquels je désirerais être carrés par le devant, et faits perpendiculairement à plomb, jusqu'au-dessous de leurs corniches, comme il a été dit ci-devant.

Aucuns le font au contraire, c'est que le manteau de la cheminée a plus de saillie, que non pas les pieds droits, en façon d'un rouleau, comme vous le pouvez avoir vu figuré par les côtés de l'ornement de la cheminée de salle ci-devant proposée. Mais cela ne se doit faire sinon quand il y a contrainte, ou qu'on veut gagner place n'étant le lieu assez spacieux. Si est-ce que par celle façon il advient souvent que les vents des portes ou fenêtres qui font aux côtés des cheminées, causent plutôt fumées dedans le logis, qu'autrement. Je puis dire que ce n'est petite chose de savoir bien colloquer et dresser une cheminée pour la commodité d'un logis, lequel souvent on voit être abandonné, et ne se pouvoir louer ou vendre, pour l'incommodité des cheminées fumeuses.....

Ainsi est-il des cheminées qui sont aux petits lieux, étant si bien clos et fermés que le vent et air n'y peut aucunement entrer: car combien que l'ouverture de leurs tuyaux soit ample et spacieuse, comme il faut, ce néanmoins la fumée n'en peut sortir qu'à grande peine, pour n'avoir contre-poussement d'air par le dedans, au dehors.

Qui fait qu'on est contraint d'ouvrir quelque porte ou fenêtre, si aucune (ne) s'y trouve. La raison de cela est apparente : car la flamme n'est autre chose qu'un air allumé et suavement agité ou desséché [« essuenté » dans le texte original]: si donc il n'y a quelque mouvement et douce agitation d'air, il n'y aura point de flamme: et s'il n'y a point de flamme, il y aura suffocation et fumée: Par conséquent [« ergo » dans le texte original] la circulation [« difflation » dans le texte original] y est requise et nécessaire. Mais délaissions tous ces ergotismes, pour venir aux aides et remèdes. Quelques fois on fait au côté des cheminées certains trous qui passent à travers le plancher, ou le seuil et l'aire de l'enchevêtrement de la cheminée, au long de ses pieds droits: combien qu'il serait beaucoup meilleur que ce fût par dedans le pied droit, et conduire lesdits trous par un petit tuyau jusqu'au droit de la retraite de la hotte de la cheminée :car ainsi faisant ils ne se verraient point, et se pratiquerait dedans ledit tuyau un petit vent qui chasserait la fumée jusqu'au dehors.

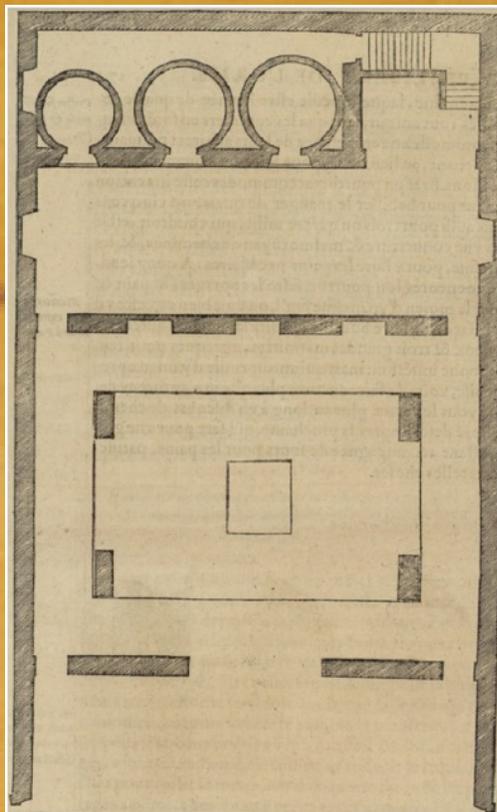
*Une sorte de cheminée étant accompagnée de fours, et propre pour les maisons auxquelles on fait grande cuisine.*

### Chapitre 11

Pour autant que aux riches maisons, ou il y a grand peuple à nourrir, on est contraint de bâtir grandes cuisines et par conséquent grandes cheminées avec leurs fours, je vous en ai voulu ci-après figurer une, laquelle j'ai rapportée d'Italie, et ou [« illec » dans le texte d'origine] pris son dessin, pour la beauté des ornements qu'elle me semblait avoir par le dessus: et aussi pour la commodité des fours à cuire le pain, et: la pâtisserie. Le feu et âtre, (appelé d'aucuns foyer) ou l'on rôtissait et se faisaient les potages, était au milieu de la cuisine à l'endroit marqué A (a). Les broches pour rôtir se mettaient aux quatre faces, et les pots des potages au droit des quatre petits murs marqués B. Il y avait une petite muraille au lieu C, qui n'était que de huit pieds de hauteur, ou environ et faisait une séparation de la cuisine, et des fours à cuire le pain, comme vous voyez aux lieux marqués D. Le tout était fort à propos, et se rapportait à un tuyau de cheminée. Vous voyez par le plan comme telle chose serait aisée et bien commode, car on pourrait faire des allées et partages aux lieux de E, pour aller au fournier, sans entrer dans le compartiment ou est la cuisine, laquelle peut être fermée de quatre petites murailles tout autour, sans que les cuisiniers en soient aucunement incommodés [« discommodés » dans le texte d'origine] ni empêchés de leurs affaires: pouvant sortir par le devant, au lieu de G, pour faire les lavements de la chair et poissons.

(a)Ndlr : les lettres A, B, etc manquent sur l'illustration du document original

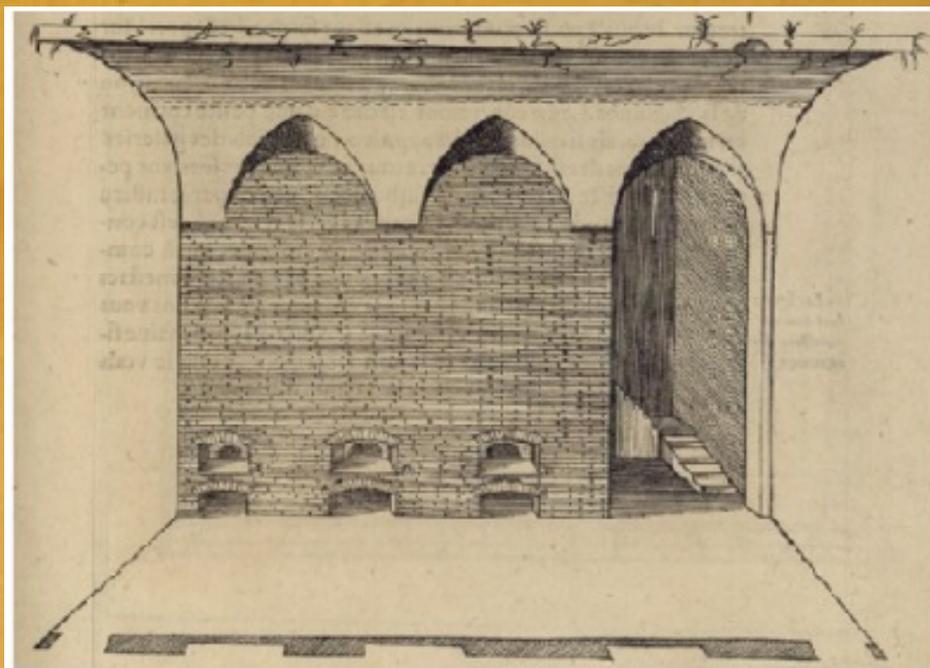
Bref on pourrait accommoder cette invention non seulement pour habiller le manger de quatre ou cinq cents hommes, mais aussi pour trois ou quatre mille, qui voudrait, le tout étant sous une couverture et même tuyau de cheminée, et les fours de même, pour y faire les pains nécessaires. A quoi j'y ajouterai qu'encore l'on pourrait faire les potages, le pain et rôtisserie par le moyen d'un même feu. L'on voit bien en cette ville de Paris la façon de faire bouillir et cuire la chair, et autres viandes, en deux et trois grandes marmites, avec petit feu, qui est très bonne invention: mais qui aurait envie d'y mieux procéder, il est aisé, voire de faire encore plus que je n'ai dit ci-dessus: comme vous le verrez plus au long à un discours de cheminée, laquelle je décris après la prochaine, qui sert pour une grande cuisine, étant accompagnée de fours pour les pains, pâtisseries, et autres telles choses.



Je vous ai ci-après voulu donner la montée de la cheminée précédente, pour vous faire connaître la face du côté où sont les fours, et voir comme il faut composer les gueules d'iceux avec les fenêtres qui font au-dessous pour mettre les brasiers.

Mais en cela il faudrait d'avantage faire, c'est que devant la gueule du four, au-dessus de la fenêtre, il y eût une fente aussi large que est ladite gueule, ayant cinq pouces d'ouverture, afin que le fournier et boulanger puissent

tirer aisément la braise hors du tour, sans se mettre en danger de faire mal quand elle tombera en la fenêtre qui est au-dessous, par l'ouverture et fente qui est devant la gueule dudit four. Touchant la façon de la voûte du four, il faut que ce soit une voûte surbaissée et faite de tuilleaux: mais pour autant que plusieurs savent faire telle chose, et aussi que les boulangers connaissent par expérience ce qu'il faut pour bien cuire le pain, je ne vous en ferai autre discours, sinon de vous avertir, que aux fours qui ont les ouvertures du côté de septentrion, jamais le pain ne se cuit bien, qu'avec grande dépense de bois: par quoi les fours de cuisines doivent toujours avoir leurs ouvertures vers les parties occidentales, ou entre l'occident et le midi: ou, au pis-allér, quelles regardent les parties de midi si faire se peut: car ainsi toutes choses s'y cuiront mieux, et a moindre quantité de bois. Quant au présent discours sera assez, pour lequel nous vous proposons la figure présente.



Pour parachever notre grande cuisine, je vous figure encore ci-après sa montée pour vous faire connaître comment je l'ai trouvée avec les ouvertures de ses portes, fenêtres, et passages pour aller aux fours, avec le grand tuyau de sa cheminée, lequel vous pouvez voir ci-après élevé sur le plan, qui vous représente aussi les portes ou passages qui font au côté, pour passer à l'allée qui est derrière la cuisine, ou sont les fours séparés par le derrière, ainsi que vous l'avez vu par le plan précédent. Vous voyez aussi en la figure prochaine trois fenêtres pour regarder du côté des fours.

Toute la cuisine est enfermée de quatre murailles qui ont de hauteur environ dix ou douze pieds tout autour, sont perpendiculaires et bien à plomb, puis s'en vont en pente, ou talus, comme vous le voudrez appeler, pour trouver la lanterne ou tuyau de cheminée, est tout carré et porté sur quatre murailles perpendiculairement fondées par-dessus le talus, lesquelles ont environ une quarte partie de toute la largeur de la cuisine; et sont fendues et ouvertes à chacune face, en trois fenêtres longues et étroites, par ou peut aisément sortir la fumée. Et afin que le vent n'y donne, et que ladite fumée en puisse sortir librement, il y a par le devant une petite muraille ou contre-mur de huit pouces ou environ étant suspendu et porté sur des corbeaux ou mutules qui ont quelque peu d'avantage de hauteur que les refentes qui sont aux quatre pans de mur du tuyau de la cheminée. Ledit contremur est orné d'une petite corniche ou moulure, ainsi qu'on fait les appuis ou garde-sols des galeries. Il y a au-dessus des susdites quatre murailles ainsi percées, une petite voûte faite en berceau, et surbaissé et percée par le milieu d'une assez grande ouverture. Et par-dessus, la cheminée est couverte d'une autre forte de voûte faite en croupe, quasi comme une voûte de four, qui est aussi percée par petites fenêtres longues et étroites, pour donner issue à la fumée. Mais sans vous la en tenir plus longs propos, vous aurez recours à la prochaine figure, qui vous montrera à l'oeil, non seulement ce que je vous ai écrit et proposé, mais encore beaucoup d'avantage.

